



ROYAUME DU MAROC

DÉCLARATION PRONONCÉE PAR M. ABDELOUAHAB BELLOUKI, AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'OIAC, À LA QUATRE-VINGT-TREISIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Chers collègues,**

1. De prime abord, je voudrais réitérer, au nom de la délégation marocaine, le plein soutien à la présidence sage de l'Ambassadeur Andrea Perugini, Représentant Permanent d'Italie. En espérant que les délibérations de cette session du Conseil Exécutif seront couronnées de succès, il m'est agréable de saluer la brillante manière avec laquelle vous avez dirigé nos travaux durant votre mandat. Je vous exprime, Monsieur le Président, mes souhaits de réussite dans vos prochaines responsabilités.
2. Ma délégation souhaite également exprimer sa confiance pleine et entière et le soutien continu au Directeur général de l'OIAC, l'Ambassadeur Fernando Arias, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour leur professionnalisme et dévouement. Le rapport complet et instructif, très apprécié par ma délégation, présenté par le Directeur général pour cette session, est une précieuse source d'inspiration pour nos travaux.
3. Il va sans dire que ma délégation s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain, prononcée par l'Ambassadeur Kamal Mohamed Khair, Représentant Permanent du Soudan, et à celle du Mouvement des pays non alignés et de la Chine, prononcée par M. Jafar Huseynzada, Directeur par intérim du Département des affaires politico-militaires du Ministère des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan.

Monsieur le Président,

4. En soulignant l'importance d'une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, mon pays réitère, une fois encore, sa position permanente en faveur du renforcement des capacités des Etats Parties, en particulier ceux en développement, pour s'acquitter au mieux de leurs obligations au titre de la Convention et faire face aux défis actuels.
5. Dans ce cadre, le Maroc souligne la pertinence du Programme OIAC de renforcement de la coopération avec l'Afrique, qui est une sage initiative du Directeur général en vue d'optimiser la mise en œuvre de la Convention dans le Continent africain. A cet égard, le Maroc se félicite des réalisations accomplies dans le cadre de la quatrième phase de ce Programme et reste toujours attaché à son engagement pour agir de concert avec l'ensemble des parties prenantes en vue d'assurer la continuation et la réussite de ce Programme dans sa cinquième phase.
6. Dans ce contexte, mon pays exprime le plein soutien aux efforts de l'OIAC visant la promotion, dans le cadre de la Convention, d'une coopération Sud-Sud active et agissante, visant la mise en place d'activités de renforcement mutuel des capacités adaptées aux réalités spécifiques de

chaque Etat Partie et de chaque sous-région. C'est ainsi que ma délégation salue particulièrement l'initiative de la Division de la Coopération Internationale et de l'Assistance, d'organiser, les 30 et 31 janvier 2020, l'Atelier de partage des bonnes pratiques, destiné aux Etats Parties ayant participé au Programme de partenariat et de tutorat entre les Autorités nationales. Cette activité a permis de démontrer l'impact positif des partenariats et des échanges entre Autorités nationales pour le renforcement de la Convention en Afrique.

7. Par ailleurs, ma délégation, en renouvelant sa gratitude aux donateurs pour leurs généreuses contributions volontaires, afin d'assurer la continuation de la dynamique positive du Programme OIAC pour l'Afrique, estime toutefois que sa réussite dépend d'un mode de financement plus stable et durable.

Monsieur le Président,

8. Le Maroc exprime avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. C'est un acte injustifiable à tous points de vue. Pour l'avènement d'un monde débarrassé à jamais de la menace chimique, les États Parties sont appelés à continuer d'œuvrer sincèrement, avec détermination et sans relâche afin de protéger la norme contre l'érosion et mettre fin de façon définitive à l'emploi des armes chimiques dans le monde.
9. Par ailleurs, ma délégation a pris note des dernières informations présentées la semaine dernière par l'Équipe d'évaluation des déclarations. En notant favorablement la destruction vérifiée et complète des installations de fabrication d'armes chimiques déclarées par la République arabe syrienne, mon pays encourage la continuation d'un dialogue constructif entre cet État Partie et le Secrétariat, pour la mise en œuvre optimale des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes à ce sujet, ainsi qu'en vue de résoudre toutes les questions qui demeurent sans réponse.

Monsieur le Président,

10. La menace que représente les acteurs non étatiques demeure une préoccupation majeure pour tous les pays. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par l'Ambassadeur Ngofa, Représentant Permanent du Nigéria, et du Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques, présidé par l'Ambassadeur Infante, Représentant Permanent du Chili.
11. Dans ce sens, ma délégation salue la mise en place de la Mission d'intervention rapide et d'assistance. Face à cette menace chimique, ma délégation appelle les États Parties, notamment africains, en coopération avec le Secrétariat, à renforcer les capacités de prévention afin de contrecarrer les risques de l'emploi, par les acteurs non étatiques, de substances chimiques en tant qu'arme.
12. Le Maroc, en conformité avec les dispositions pertinentes de la Convention et de la résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, se dotera incessamment d'un cadre juridique lui permettant la mise en place d'un mécanisme national de contrôle des exportations et des importations des biens à double usage, visant à prévenir la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ou de leurs vecteurs.

Monsieur le Président,

13. Ma délégation salue l'excellent travail accompli par les co-facilitateurs l'Ambassadeur Gómez, Représentant Permanent d'El Salvador, et l'Ambassadeur Puja, Représentant Permanent

d'Indonésie, dans le cadre des réunions conduites en intersessions, en vue de rapprocher les différents points de vue sur les questions liées à la gouvernance organisationnelle. Le renouvellement du mandat de ce cadre d'échange, mis en place à l'initiative du Président du Conseil, serait à même de mener vers plus de convergence et de compromis pour donner les outils nécessaires à notre Organisation pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités. Je souhaite plein succès à leurs successeurs, nos chers collègues l'Ambassadeur Laura Dupuy d'Uruguay et l'Ambassadeur Matthew Neuhaus d'Australie, dans l'accomplissement de cette importante mission.

Monsieur le Président,

14. Je souhaite annoncer qu'en soutien aux efforts de l'OIAC pour se doter d'un Centre en chimie et en technologie lui permettant notamment de s'adapter aux besoins grandissants en matière de formation d'experts et de renforcement des capacités des Etats Parties, le Maroc versera dans les prochains jours une contribution volontaire au fonds spécial dédié à ce projet.
15. En conclusion, je voudrais remercier chaleureusement mon frère l'Ambassadeur Kamal Mohamed Khair, Représentant Permanent du Soudan, ainsi que sa délégation, pour le travail accompli en tant que coordonnateur du Groupe africain tout au long de son mandat. En outre, j'adresse mes sincères félicitations et mes souhaits de réussite à l'Ambassadeur Oji Ngofa, Représentant Permanent du Nigéria, qui assumera prochainement la tâche de la Coordination du Groupe Africain.
16. Je vous remercie pour votre aimable attention.
17. Monsieur le Président, je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la quatre-vingt-treizième session du Conseil.

--- 0 ---